

Labellisation ouvrages publiés en 2011, 2012 et 2013

COMMISSION « VALORISATION DU LIVRE »

1. COLLEGE DE LABELLISATION DES OUVRAGES DE RECHERCHE EN SCIENCES DE GESTION — Edition 2014 —

Présentation

La FNEGE a mis en place en 2011 un **Collège de Labellisation des Ouvrages de Recherche en Sciences de Gestion**, qui fait suite aux travaux menés au sein de la Commission sur la « valorisation du livre », Présidée par Géraldine Schmidt.

Ce Collège de Labellisation concerne toutes les disciplines du management : marketing, finance, comptabilité/contrôle, gestion des ressources humaines, management stratégique, systèmes d'information, entrepreneuriat, logistique....

Objectifs du Collège de Labellisation

Le Collège de Labellisation, indépendant, est composé d'une dizaine d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les différents champs du management et issus des Universités et des Grandes Ecoles.

Afin de mettre mieux en valeur la publication d'ouvrages de recherche en complément des articles académiques, il met en place un dispositif d'évaluation des ouvrages qui puisse être pris en compte par les instances d'évaluation (des chercheurs et des équipes).

L'objectif est de qualifier les ouvrages pour distinguer ceux qui ont un ancrage et un apport dans le domaine de la recherche en management.

Catégories des ouvrages concernés pour 2014

Pour cette année, la labellisation concerne 4 catégories d'ouvrages de recherche :

- **Les ouvrages de recherche non collectifs**

L'ouvrage de recherche non collectif est un ouvrage signé par un ou plusieurs auteurs qui ont conçu et rédigé l'ouvrage ensemble dans son intégralité. Il est explicitement et directement issu de la recherche et s'adresse essentiellement à un public de chercheurs.

- **Les ouvrages de recherche collectifs**

Un ouvrage de recherche collectif, ou ouvrage édité, est coordonné / édité / dirigé par un ou plusieurs chercheurs mais comprend plusieurs chapitres différents signés par un ou plusieurs auteurs différents (équivalent des « handbooks » anglo-saxons). Il a fait l'objet d'un réel travail d'édition (structuration d'ensemble, fil directeur, introduction problématisée, conclusion,...), ce qui exclut du spectre les simples recueils de contributions issues de colloques académiques.

L'ouvrage de recherche, collectif ou non collectif, est destiné prioritairement à un lectorat de doctorants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Il mobilise largement des références académiques et constitue une lecture à conseiller à de jeunes chercheurs spécialisés dans le domaine. Il a ainsi toute sa place dans une bibliographie de thèse de doctorat.

- **Les manuels de l'enseignement supérieur**

Le manuel de l'enseignement supérieur est à vocation pédagogique mais rend compte explicitement des acquis récents de la recherche académique dans le domaine, ce qui est attesté par une bibliographie étayée et mobilisée dans les développements pédagogiques. Il n'est pas seulement descriptif, il contient une partie significative d'analyse et de discussion conceptuelles, et permet de présenter les grandes évolutions et les développements les plus récents d'un champ. Il est destiné prioritairement à un lectorat d'enseignant-chercheur et d'étudiants de l'enseignement supérieur. Il constitue une référence ayant toute sa place dans une bibliographie de cours fondamental dans le champ concerné. Sont exclus les manuels qui correspondent à un programme de formation pré-établi.

- **Les essais**

Un essai est une réflexion approfondie, une idée forte développée dans un ouvrage, pouvant indirectement bien sûr, s'appuyer sur de la recherche, mais sans que cela ne soit explicite ou direct. Il s'adresse à un lectorat potentiellement plus large que les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Critères d'évaluation des ouvrages

Le Collège de Labellisation se prononce sur la labellisation des Ouvrages de Recherche selon les critères suivants :

- **l'originalité**
- **l'ampleur de la contribution**
- **la solidité du raisonnement/de la démarche**

Ces trois critères pourront être nuancés par deux autres critères : en négatif si l'éditeur est non reconnu ; en positif si la diffusion / le rayonnement de l'ouvrage sont élevés.

Remarques sur les catégories d'ouvrages concernés

Seuls sont pris en compte :

- les ouvrages publiés en 2011-2012-2013
- les ouvrages rédigés en langue française, excluant les traductions françaises d'ouvrages originellement publiés en Anglais
- les ouvrages n'ayant pas déjà fait l'objet d'une labellisation dans une édition précédente (un ouvrage réédité peut être labellisé si sa réédition date des années 2011, 2012 ou 2013)
- les ouvrages écrits ou co-écrits (ou coordonnés) par au moins un auteur appartenant à la discipline des sciences de gestion et dont le sujet est également ancré dans cette discipline

Partenaires

Le Collège de Labellisation est organisé en partenariat avec les Associations Scientifiques de Gestion présentes dans le Collège Scientifique de la FNEGE, associations qui contribuent à l'évaluation des ouvrages en désignant deux rapporteurs en leur sein.

Planning 2014

- Janvier à avril 2014 : Les auteurs envoient directement à la FNEGE **trois exemplaires des ouvrages** qu'ils souhaitent soumettre à la labellisation.
- Mai 2014 : Les associations scientifiques de gestion délèguent deux enseignants-chercheurs pour faire une première évaluation des ouvrages de recherche reçus dans leur domaine scientifique.
- Juin 2014 : Les ouvrages sont envoyés aux rapporteurs du Collège de Labellisation qui rédigent une note d'évaluation
- Novembre 2014 : Le Collège de Labellisation se réunit et statue sur la labellisation des ouvrages de recherche reçus.

2. PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE DE RECHERCHE EN SCIENCES DE GESTION – Edition 2014

Présentation :

La FNEGE, en s'appuyant sur le Collège de Labellisation des Ouvrages de Recherche en Science de Gestion, et en collaboration avec l'EFMD (*European Foundation for Management Development*) organise le **Prix du Meilleur Ouvrage de Recherche en Sciences de Gestion : le Prix EFMD-FNEGE**.

Ce Prix concerne toutes les disciplines de management : marketing, finance, comptabilité/contrôle, gestion des ressources humaines, management stratégique, systèmes d'information, entrepreneuriat, logistique...

Partenaires

Le Collège de Labellisation est organisé en partenariat avec les Associations Scientifiques de Gestion présentes dans la Collège Scientifique de la FNEGE.

Pour cette année, la labellisation concerne 4 catégories d'ouvrages de recherche :

- **Les ouvrages de recherche non collectifs**

L'ouvrage de recherche non collectif est un ouvrage signé par un ou plusieurs auteurs qui ont conçu et rédigé l'ouvrage ensemble dans son intégralité. Il est explicitement et directement issu de la recherche et s'adresse essentiellement à un public de chercheurs.

- **Les ouvrages de recherche collectifs**

Un ouvrage de recherche collectif, ou ouvrage édité, est coordonné / édité / dirigé par un ou plusieurs chercheurs mais comprend plusieurs chapitres différents signés par un ou plusieurs auteurs différents (équivalent des « handbooks » anglo-saxons). Il a fait l'objet d'un réel travail d'édition (structuration d'ensemble, fil directeur, introduction problématisée, conclusion,...), ce qui exclut du spectre les simples recueils de contributions issues de colloques académiques.

L'ouvrage de recherche, collectif ou non collectif, est destiné prioritairement à un lectorat de doctorants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Il mobilise largement des références académiques et constitue une lecture à conseiller à de jeunes chercheurs spécialisés dans le domaine. Il a ainsi toute sa place dans une bibliographie de thèse de doctorat.

- **Les manuels de l'enseignement supérieur**

Le manuel de l'enseignement supérieur est à vocation pédagogique mais rend compte explicitement des acquis récents de la recherche académique dans le domaine, ce qui est attesté par une bibliographie étayée et mobilisée dans les développements pédagogiques. Il n'est pas seulement descriptif, il contient une partie significative d'analyse et de discussion conceptuelles, et permet de présenter les grandes évolutions et les développements les plus récents d'un champ. Il est destiné prioritairement à un lectorat d'enseignant-chercheur et d'étudiants de l'enseignement supérieur. Il constitue une référence ayant toute sa place dans une bibliographie de cours fondamental dans le champ concerné. Sont exclus les manuels qui correspondent à un programme de formation pré-établi.

- Les essais

Un essai est une réflexion approfondie, une idée forte développée dans un ouvrage, pouvant indirectement bien sûr, s'appuyer sur de la recherche, mais sans que cela ne soit explicite ou direct. Il s'adresse à un lectorat potentiellement plus large que les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Organisation

Le Collège de Labellisation se prononcera, en novembre/décembre 2014, parmi les ouvrages de recherche qu'il aura labellisés cette année dans chaque catégorie, sur le prix du meilleur ouvrage de recherche en sciences de gestion dans chacune des catégories.

Montant du Prix

Le montant du Prix du Meilleur Ouvrage de Recherche en Sciences de Gestion est de **750 euros / catégorie**.

Le Prix 2014 sera remis par la FNEGE et l'EFMD lors d'une cérémonie organisée en novembre ou décembre 2014.

Planning 2014

- Janvier à avril 2014 : Les auteurs envoient directement à la FNEGE **trois exemplaires des ouvrages** de recherche qu'ils souhaitent soumettre à la labellisation et/ou au Prix.
- Mai : Les associations scientifiques de gestion délèguent deux enseignants-chercheurs pour faire une première évaluation des ouvrages reçus dans leur domaine scientifique.
- Juin : Les ouvrages sont envoyés aux rapporteurs du Collège de Labellisation qui rédigent une note d'évaluation
- Novembre 2014 : Le Collège de Labellisation se réunit et statue sur la labellisation des ouvrages de recherche reçus et sur le prix du meilleur ouvrage de recherche dans les catégories pré-citées.

RENSEIGNEMENTS

Valérie FOURCADE

FNEGE – 2 avenue Hoche

75008 Paris

Tel 01 44 29 93 72 – Email : fourcade@fnege.fr

Informations sur le site : www.fnege.fr